Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



DROIT, ECONOMIE, GESTION (DEG)

DU Experts judiciaires

Composante
Institut Universitaire de Technologie Chalon-sur-Saône

Présentation

L'expertise judiciaire occupe une place essentielle dans le fonctionnement de la justice : elle apporte aux magistrats les éclairages techniques nécessaires à la résolution de litiges complexes. Dans ce contexte, le décret n° 2023-468 du 16 juin 2023 a renforcé les exigences applicables aux candidats à l'inscription sur les listes d'experts judiciaires. Depuis le 1er janvier 2024, tout candidat doit justifier d'une formation à l'expertise pour pouvoir être inscrit.

Ce décret s'inscrit dans un cadre déjà établi : l'inscription initiale sur la liste de la cour d'appel se fait à titre probatoire pour une durée de trois ans. À l'issue de cette période et sur présentation d'une nouvelle candidature, l'expert peut être réinscrit pour cinq ans. Chaque réinscription suivante, également pour cinq ans, nécessite elle aussi une nouvelle candidature.

Pour l'inscription initiale comme pour chaque réinscription, la cour évalue l'expérience du candidat et sa connaissance des principes directeurs du procès ainsi que des règles de procédure applicables aux mesures d'instruction confiées à un technicien. La formation des experts judiciaires devient donc essentielle, qu'ils soient candidats, en période probatoire ou déjà confirmés.

Le diplôme universitaire (DU) Experts judiciaires, dispensé à l'IUT de Chalon-sur-Saône en 56 heures de formation, répond à ce besoin. Il permet :

- d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de la mission d'expertise
- de répondre à ces nouvelles exigences réglementaires.

Formation avec accès santé : Non

Objectifs

L'objectif du DU Experts judiciaires vise à former des professionnels à l'exercice des missions d'expertise judiciaire en leur apportant les connaissances juridiques, méthodologiques, déontologiques et pratiques indispensables à l'intervention auprès des juridictions, tout en répondant aux exigences de formation préalable désormais requises pour l'inscription sur les listes d'experts judiciaires.

Capacité d'accueil globale : 15 auditeurs

Condition d'ouverture du DU : 12 auditeurs minimum

Compétences acquises

Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



La formation permet l'acquisition de plusieurs compétences fondamentales pour l'expert judiciaire ou le candidat à l'inscription sur les listes d'experts judiciaires :

- Comprendre l'organisation judiciaire et situer le rôle de l'expert
- Maîtriser le cadre juridique et réglementaire de l'expertise
- Appliquer les principes déontologiques (indépendance, impartialité, probité, absence de conflits d'intérêts)
- Conduire une mission dans le respect du contradictoire
- Rédiger un rapport d'expertise conforme aux attentes des juridictions
- Préparer sa candidature à l'inscription ou à la réinscription

Organisation

Contrôle des connaissances

L'évaluation des acquis s'appuie sur une approche pratique permettant de vérifier la maîtrise des compétences attendues :

- réalisation d'études de cas ;
- rédaction d'un rapport ou de documents d'expertise ;
- analyse de situations professionnelles ;
- présentation ou soutenance d'un travail individuel ou collectif ;
- contrôle de l'assiduité aux enseignements

Le Diplôme Universitaire est délivré aux candidats ayant :

- satisfait aux exigences d'assiduité ;
- validé les évaluations prévues ;
- démontré leur aptitude à conduire une mission d'expertise judiciaire dans le respect du cadre juridique, procédural et déontologique applicable

Admission

Conditions d'accès

Être un professionnel disposant d'une expertise reconnue dans son domaine d'activité ;

et justifier :

- soit d'un diplôme de niveau bac+3 minimum ou équivalent,
- soit d'une expérience professionnelle équivalente à ce niveau d'études.

Modalités de candidatures

Les candidats au DU Experts judiciaires doivent écrire dès à présent à l'adresse mail suivante : expertsjudiciaires@iutchalon.u-bourgogne.fr pour demander un dossier de candidature et jusqu'au plus tard le mardi 8 décembre 2026.

Public ciblé :

Le DU « Experts Judiciaires » s'adresse à des professionnels disposant déjà d'une expertise reconnue dans leur domaine d'activité et souhaitant exercer ou développer une activité d'expert judiciaire. Il ne vise pas l'acquisition d'une compétence technique métier, mais la maîtrise du cadre juridique, procédural et déontologique de l'expertise judiciaire.

Le recrutement pourra être ouvert prioritairement aux :

- candidats à l'inscription sur une liste d'experts judiciaires ;
- experts judiciaires récemment inscrits souhaitant consolider leurs connaissances ;

Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



- professionnels intervenant régulièrement à la demande des juridictions

Secteurs d'activités concernés :

Bâtiment & construction ; Comptabilité, audit, finance ; Psychologie / psychiatrie ; Informatique & numérique ; Transports & sécurité ; Assurances & dommages ; Immobilier ; Médecine & santé ; Ingénierie & industrie ; Agriculture & environnement ; Traduction & interprétariat ; toute spécialité de la nomenclature.

Droits de scolarité

Droit d'inscription universitaire : 184 €

Coût de la formation : 1 700€ par auditeur.

Cette formation est éligible à une participation financière du FIFPL (Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux), sous réserve d'acceptation du dossier.

Attendus / Pré-requis

Aucun

Infos pratiques

Contacts

Responsable de formation

Anne-Laure MAZAUD
03.85.42.43.37
Anne-Laure.Mazaud@ube.fr

Secrétariat pédagogique

Fanny THEVENOT
03 85 42 43 57
expertsjudiciaires@iutchalon.u-bourgogne.fr

Contact scolarité

scola@iutchalon.u-bourgogne.fr - 03 85 42 44 62

Service commun de Formations Continue et par Alternance (SEFCA) : ej.sefca@u-bourgogne.fr

Établissement(s) partenaire(s)

Compagnie d'Experts et Médiateurs de Justice près la Cour d'appel de Dijon
https://www.cejmcad.org/

Campus

Campus de Chalon-sur-Saône

Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



Programme

Organisation

Durée de la formation : 3 mois de janvier à mars

Rythme : le vendredi (8 vendredis de 7h soit 56 heures de formation)

Lieu : IUT de Chalon-sur-saône

Modalités d'enseignement : 100% présentiel

DU Experts judiciaires

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
Module introductif - Organisation juridictionnelle en dossier d'inscription	Module						
Organisation juridictionnelle	TD			1,5h			
Cadre légal de l'inscription	TD			1,5h			
Module 1 - Les principes fondamentaux du procès	Module						
Principes directeurs du procès civil, pénal et administratif	TD			4h			
Module 2 - Le rôle de l'expert	Module						
Le cadre légal et réglementaire de l'expertise	TD			7h			
Le rapport d'expertise - présentation des attendus	TD			7h			
Le rapport d'expertise - exercices	TD			7h			
Module 3 - Le statut de l'expert	Module						
Déontologie, auxiliaires de justice, conduite de réunions, gestion des conflits	TD			7h			
Statuts comptable et financier, assurance, rémunération	TD			7h			
Module 4 - Les outils de l'expert	Module						
Opalexe	TD			2h			
Chorus Pro	TD			2h			
Outils issus de l'intelligence artificielle	TD			3h			
Module 5 - Initiation à la médiaton et épreuves terminales	Module						
Définition, rôle, difficultés, techniques de médiation	TD			4h			
Epreuves terminales	TD			3h			